



Compte rendu de l'actualité du Collectif et de la visio-conférence du 14 décembre 2022

Nous venons de nous réunir en visio-conférence pour la treizième fois.

28 personnes présentes, un peu moins que d'habitude. Nous étions en concurrence avec la demi-finale de coupe du monde !

Plusieurs personnes participaient pour la première fois :

- **Jocelyne (49)** : son mari, salarié arboricole, a été reconnu en maladie professionnelle pour un cancer de la prostate ; il attend depuis des mois que la MSA lui communique son taux d'IPP !
- **Sylvie (22)** : malade de parkinson depuis 7 ans ; intoxiquée par les détergents utilisés dans les bâtiments d'élevage. manque de sensibilisation des vétérinaires. Il serait important que l'on se soucie plus des bactéricides.
- **Fariborz (88)** : toxicologue, militant dans une association *Saulcy en vert* dans les Vosges (<http://saulcyenvert.eu/>) qui avec 2 autres associations locales, a fait un don au Collectif.
Agit aussi pour l'eco-prescription :
<https://vosgesmag.fr/articles/articleid/16710/lco-prescription-pour-rduire-la-pollution-mdicamenteuse>
Propose de coordonner nos actions avec celles menées dans les Vosges ; prévoir une visio en janvier
- **Thérèse (34)** : fait partie d'un conseil de développement dans l'Hérault ; recherche des informations et des contacts pour démarrer une action dans sa région
- **Odile (35)** : trésorière discrète mais très efficace, de notre Collectif
- **Patrick (17)** : bénévole à Nature Environnement 17 ; a participé à l'organisation d'une conférence sur les pesticides le 9 décembre, à laquelle nous avons été invités¹.
- **Robert (Martinique)** : militant qui a préparé la grève de 1974 pour protester contre l'utilisation des pesticides à mains nues. Son Collectif prend contact avec nous aujourd'hui pour que nous les aidions à populariser internationalement leur combat pour obtenir l'indemnisation des victimes du chlordecone.
- **Janet (63)** : anime un lieu écolo dans le Puy de Dôme ; engagée dans les actions de protection de la nature en Auvergne, <http://www.lecentredailleurs.com/>

1- Vie du Collectif

Assemblée Générale 2023

Elle aura lieu le **samedi 1 avril 2023** à **CAMPÉL** près de MAURE DE BRETAGNE (35), aujourd'hui VAL D'ANAST.

Commune rurale de 500 habitants, elle est située entre les 4 voies Rennes – Redon et Rennes – Lorient et à une douzaine de km de celles-ci.

Déroulement : le matin, AG statutaire suivi d'un repas en commun

L'après-midi, table-ronde sur un sujet à définir.

Réunion en présentiel à Chartres de Bretagne (35)

Le **30 novembre**, 17 participants.

La réunion a été consacrée à la pollution de l'eau par les pesticides en s'appuyant sur le diaporama qui a été mis au point au cours des derniers mois. Le but est d'informer et d'inviter les participants à contacter les maires de leurs communes. Pour mieux les guider, il nous faut donc réfléchir à préciser cet objectif dans la dernière partie du diaporama ; peut-être focaliser sur les captages et leur protection dans le but de les sanctuariser : fini les pesticides sur les aires d'alimentation des captages, sur le bassin versant.

¹ Patrick PICAUD : la plaine d'Aunis est une plaine de grande culture qui alimente le port céréalier de La Rochelle, véritable pompe à céréales. Problème de pollution due à une usine d'enrobés qui a été fermée puis reconstruite. A St Rogatien, la surreprésentation de cancers d'enfants entraîne la création d'une association qui enquête sur les causes (usine d'enrobés, chaufferie urbaine, pesticides ?) Devant l'inquiétude des riverains, des mesures de la qualité de l'air ont été effectuées par les élus notamment à proximité d'une école maternelle et d'une crèche qui révèlent des taux de pesticides énormes. Dans le même temps, pollution d'un captage d'eau et dépôt d'un recours ; recours également contre la Charte riverains.

A la prochaine réunion (lieu et date non déterminées) nous aborderons le sujet de **l'alimentation bio, de sa relocalisation, des cantines scolaires.**

Adhésions

L'adhésion au Collectif couvre l'année civile de janvier à décembre.

Pour 2022, il est toujours possible d'adhérer ou de faire un don, déductible des impôts.

Pour 2023, dès le 1er janvier, ça redémarre.

Vous pouvez adhérer :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides

Nouvelles reconnaissances en maladie professionnelle

Depuis la dernière visio du 25 octobre, 4 nouvelles personnes ont été reconnues en maladie professionnelle :

			département
Michel	paysan	glioblastome	35
Michel	paysan	prostate	49
Jean Claude	paysan	parkinson	49
Joseph	paysan	parkinson	35

Soit 32 depuis le début d'année.

Reconnaissance d'un glioblastome en maladie professionnelle

Michel, paysan en Ille et Vilaine, est décédé en juin 2017 d'une tumeur cérébrale (Glioblastome) à l'âge de 53 ans. Son épouse entame la démarche de reconnaissance en maladie professionnelle en juin 2020.

Odile témoigne dans le Magazine de la Santé sur la Cinq le 23 juin 2021 :

https://www.allodocteurs.fr/maladies/cancer/le-difficile-combat-des-agriculteurs-pour-faire-reconnaitre-leurs-maladies_31430.html

Une première fois déboutée pour une erreur de date, Me LAFFORGUE l'a défendue au Tribunal Judiciaire de RENNES en novembre 2021.

En juillet 2022, le dossier est transmis au Comité de Reconnaissance en Maladie Professionnelle qui reconnaît la maladie professionnelle le **4 novembre 2022**.



Pour nous, c'est une victoire importante parce que c'est la première reconnaissance sur le fond, du glioblastome comme maladie professionnelle.

Nous espérons que c'est une porte ouverte pour les autres dossiers en cours (Jean Michel, Odette) et pour l'inscription de cette maladie dans les tableaux de maladie professionnelle comme étant liée à l'usage des pesticides.

Nouveaux dossiers de demande

Cinq nouveaux malades nous ont contactés et ont entamé la démarche de reconnaissance :

		département
parkinson	technicien	60
prostate	paysan	29
vessie	paysan	56
prostate	paysan	29
prostate	paysan	85

Rassemblement de soutien à Noël et Jean Michel

Le **5 décembre 2022**, près d'une trentaine de personnes sont venues au Tribunal Judiciaire de VANNES pour soutenir :

- Jean Michel, paysan à MOHON (56) décédé en février 2020 d'un glioblastome. Son épouse a demandé que sa maladie soit reconnue comme maladie professionnelle, liée à l'usage des pesticides, ce que le Comité de reconnaissance en maladie professionnelle (CRMP) a refusé. Le Tribunal Judiciaire devra se prononcer.
- Noël, paysan à Caro (56) a été reconnu en maladie professionnelle en mars 2019 et la MSA lui a accordé en janvier 2021, un taux d'IPP de 35 % que nous contestons comme étant insuffisant.

Leur défense était assurée par Me BARON.

- <https://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/victimes-de-cancers-des-agriculteurs-reclament-que-leur-maladie-soit-reconnue-comme-professionnelle-0fc9f00a-74aa-11ed-b4b8-b174713e5917>



- <https://www.letelegramme.fr/bretagne/le-collectif-de-soutien-des-victimes-des-pesticides-au-cote-de-deux-agriculteurs-morbihannais-05-12-2022-13235129.php>

Mise en délibéré au 6 février 2023

Soutien à Raymond RADE

Raymond, atteint de la maladie de parkinson, a été salarié dans une entreprise agricole affiliée à la Sécu et non à la MSA. Suite à l'audience au Tribunal Judiciaire de LAVAL le 28 septembre, le juge a renvoyé la décision vers le CRRMP de Bretagne. Affaire à suivre.

Délai d'attente trop long

Nous constatons que les personnes reconnues, doivent attendre de plus en plus longtemps pour connaître leur taux d'IPP qui leur est transmis par le Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides. C'est une source de souffrance supplémentaire pour elles qui souhaiteraient être fixées rapidement. Malgré que nous ayons relancé le FIVP, la situation ne s'est pas améliorée.

Fixation de la date de consolidation

Nous contestons les règles de fixation de la date de consolidation ; celle-ci détermine la date de début de versement de la rente financière. Or le FIVP n'accepte pas que celle-ci soit antérieure à la date de dépôt de la demande de reconnaissance, même si la personne est malade depuis longtemps et que la MSA n'a pas rempli son devoir d'information.

- Le 26 septembre dernier, le FIVP nous a promis de nous transmettre les textes officiels qui justifient sa position. A ce jour, pas de réponse !!!
- Nous envisageons d'interroger les ministères de l'Agriculture et de la Santé. Pour appuyer notre démarche, nous avons pris rendez-vous avec **Mathilde HIGNET**, député NUPES de la 4^{ème} circonscription d'Ille et Vilaine.

Interventions dans l'enseignement agricole

Courant novembre, nous sommes intervenus à 3 reprises en Maison Familiale Rurale et lycée agricole : projection du film « *il ne faut pas que nos enfants continuent ce truc-là* » de JC COGREL, témoignages de victimes et débat avec les jeunes qui seront dans le futur, agriculteurs ou salariés d'entreprises de travaux agricoles etc...

Certains étaient réticents au départ à nous écouter, puis se sont finalement ouverts et parfois inquiétés. Nous avons constaté qu'un nombre non négligeable d'entre eux (moins de 18 ans) épandent des pesticides dans le cadre de leurs stages ou chez leurs parents, sans se protéger !!! Il semble difficile pour les enseignants de faire passer le message sur le danger des pesticides.

Participation à des rencontres et l'animation de cinés-débat :

- **5 novembre à NANTES** : Gilles a participé à une rencontre organisée par l'APPSTMP (Association Pour la Protection de la Santé au Travail dans les Métiers Portuaires). Cette association accompagne les dockers (Nantes, St Nazaire, Lorient, Brest) dans les démarches de reconnaissance en maladie professionnelle ; nous avons beaucoup d'expériences à partager ensemble.
- **26 novembre à LORIENT** : dans le cadre du Festival Alimenterre - projection du film "*Pour quelques bananes de plus, le scandale du Chlordécone*"
- **2 décembre à BEAUFORT EN VALLEE (49)** : à l'invitation de l'association AGORA – projection du film « *la vie est dans le pré* » d'E. Guéret suivi de témoignages et débat.
- **9 décembre à NUEIL SUR ARGENT (17)** : Michel et Christian ont participé à une conférence sur les pesticides organisée par Nature Environnement 17, avec la participation de P. LE BAILLY (AGRICAN), B. BITEAU (député européen), V. BRETAGNOLLE (chercheur au CNRS de Chizé 79), JM PIOT (Ligue contre le cancer 17), qui a rassemblé 200 personnes, dont des agriculteurs de la plaine d'Aunis

Video complète : <https://www.youtube.com/c/AUNISTV>

CONFÉRENCE
**LES EXPOSITIONS AGRICOLES
ET RISQUE DE CANCER**
par Pierre **LEBAILLY**

Vendredi 9 Décembre 2022 - 14h30
Niell-sur-Mer - Espace Michel Crépeau

La conférence sera suivie d'une table ronde avec :

Pierre LEBAILLY
Maître de conférences en santé publique à l'université de Caen-Normandie, Chercheur dans l'unité INSESM ANTOIRP au Centre de Lutte contre le Cancer François Baclesse, Coordinateur de la cohorte AGRICAN

Michel BESNARD
Président du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest

Benoît BITEAU
Député européen

Vincent BRETAGNOLLE
Chercheur au CNRS de Chizé 79

Jean-Marie PIOT
Président Comité TV de la Ligue contre le Cancer

Niell sur Mer | Ligue | AGRICAN

- **15 décembre à ALBI (81)** :

Dans le cadre d'un ciné-débat autour du film « *secrets toxiques* » avec Nature et Progrès, **Bernard GUIGNES** a donné son témoignage. Arboriculteur (pommés, vigne, raisin de table, cerises, prunes, kiwi), il a utilisé toutes sortes de pesticides. Depuis janvier 2020, il s'est battu pour obtenir la reconnaissance en maladie professionnelle pour un **cancer de la prostate**, chose faite le 2 septembre 2022. Il raconte son parcours du combattant avec notre soutien. Prochain témoignage le **13 janvier** près de Toulouse.

Soutien à Paul François

Le **7 décembre**, notre Collectif a adressé un message de soutien à Paul FRANCOIS suite à la décision scandaleuse du Tribunal de LYON de condamner Bayer – Monsanto à lui verser seulement 11 135 € de préjudice, dix ans après avoir reconnu cette firme « responsable du préjudice ».

Pour François LAFFORGUE, son avocat « *C'est une satisfaction dans la mesure où ce jugement est la sixième décision de justice à retenir la responsabilité de Monsanto. Mais le montant de l'indemnisation n'est pas du tout à la hauteur des préjudices subis.* » Paul FRANCOIS réclamait plus d'[un million d'euros](#) au titre du préjudice subi. Or, si la justice reconnaît l'intoxication aiguë et le stress post-traumatique, elle a estimé que les troubles chroniques de l'agriculteur ne pouvaient être imputés à l'inhalation de l'herbicide.

Pour le calcul du montant du préjudice, le Tribunal a déduit les sommes versées par la MSA au titre de la maladie professionnelle ! un comble.

Collectif des ouvriers agricoles de Martinique / Guadeloupe (chlordecone)

Présentation par Robert : aux Caraïbes, la situation est mille fois pire qu'en France ; 92% de la population a du chlordecone dans le sang. Ils sont les champions du monde du cancer de la prostate.

La reconnaissance en maladie professionnelle n'est pas applicable pour les ouvriers agricoles, parce qu'ils doivent prouver qu'ils ont été en contact pendant 10 ans ; or ils n'étaient pas déclarés par les grands propriétaires ! Seuls ceux-ci, qui n'ont jamais touché le chlordecone, peuvent être reconnus !!!

Les jeunes sont allés manifester pacifiquement devant les centres commerciaux qui appartiennent aux grands planteurs et n'ont obtenu qu'une réponse violente de la police et des poursuites judiciaires. Des documents ont disparu. L'Etat veut aujourd'hui prononcer un non-lieu vis-à-vis des responsables.

Ce Collectif a pris contact avec notre association pour les aider à populariser leur lutte.

Un film a été réalisé « **Décolonisons l'écologie** » : <https://www.youtube.com/watch?v=v9wBM4y-0I8>

Une visio commune aura lieu le **mardi 20 décembre** afin de mieux nous connaître et étudier comment agir ensemble.



3-Protection des riverains

Actions en cours concernant l'eau et les pesticides

- **Diaporama** réalisé avec le Collectif sans pesticide (44) et Eau et Rivières de Bretagne
Ce diaporama (en évolution constante et adaptable aux contextes locaux) peut être transmis à ceux qui veulent l'utiliser.
- **Captage à ST MAYEUX (22)**
Ce captage est pollué depuis janvier 2021 avec aggravation de celle-ci jusqu'en août 2022. Il a été réouvert suite au relèvement des seuils limites, décidé par l'ANSES.
Il faut préserver les captages de proximité parce que les grands barrages ne suffisent pas, parce qu'ils sont un patrimoine commun, qu'ils permettent de produire l'eau la moins chère, disponible pour les populations les plus fragiles
Il faut se battre sur le prix unique de l'eau et rassembler toutes nos luttes.
- **Projet d'une journée « pour une eau sans pesticide » à BESLE (44) le 2 avril 2023**
A l'initiative du *Collectif sans pesticides* (Masserac – Guémene Penfao), cette journée a pour but d'informer, sensibiliser la population à la pollution de l'eau par les pesticides et d'élargir l'interdiction des pesticides autour du captage.
La construction de la journée est en cours.

Refus de l'agrément environnement par la préfecture

Compte tenu de l'impact des pesticides sur l'environnement, le Collectif s'implique régulièrement sur les dossiers environnementaux (méthanisation, qualité de l'eau, qualité de l'air...). En 2019, il avait pris la décision de solliciter un agrément protection de l'environnement afin d'élargir ses moyens d'action. Il avait modifié ses statuts lors de l'AG du 30 mars 2019 afin de légitimer son action existante et future dans ce domaine.

Un dossier a donc été transmis à la Préfecture de Région afin d'obtenir cet agrément. Depuis sa transmission, ce dossier a connu beaucoup de vicissitudes : dossier perdu, pièces perdues et fournies plusieurs fois. Nous avons donc saisi notre avocat François LAFFORGUE au mois de septembre afin qu'il éclaire cette situation. Une réponse nous a enfin été rendue il y a quelques jours. Cette réponse est négative et est motivée par le fait que notre action de protection de l'environnement n'est pas notre action principale.

Nous estimons que cette réponse n'est pas acceptable, car la protection de l'environnement nous paraît indissociable de la protection de la santé des malades des pesticides. Le groupe de coordination a décidé de consulter notre avocat avant d'engager une procédure d'appel de cette décision. Une rencontre est prévue à cet effet lundi prochain **19 décembre**.

Colloque à l'Assemblée Nationale organisé par Secrets Toxiques

Secrets toxiques est un regroupement d'organismes dont nous faisons partie. Il a pour objectif d'obtenir le retrait de produits frauduleux et la condamnation des responsables de la fraude, la réalisation de réelles études de toxicité avant toute mise sur le marché d'un produit pesticide, et la conversion vers l'agroécologie de notre système agricole.

Le **8 décembre dernier**, il organisait un Colloque dans les locaux de l'Assemblée nationale afin de demander au gouvernement de se mettre en conformité avec la réglementation européenne au sujet des procédures d'homologation des produits mis sur le marché. Lorsqu'un produit est mis sur le marché, nous devrions connaître sa composition complète. Par exemple, le Roundup ne contient en fait qu'environ 30% de glyphosate et 70 % d'autres adjuvants qui sont aussi dangereux que le glyphosate.

Plusieurs intervenants avaient été sollicités pour parler des aspects réglementaires et des conséquences de cette méconnaissance. Au nom du Collectif, Henri BUSNEL est intervenu sur les conséquences des produits sur la santé des agriculteurs.

Voici le lien vers l'ensemble des interventions :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLSEw4nvz7SlimAVJKqCikCsOz_UoBpmPS

Pesticides dans l'air en Bretagne recensés par Air Breizh

Air Breizh est une association agréée pour la surveillance de l'air en Bretagne.

Elle vient de publier une étude à partir des résultats fournis par 3 stations de mesure localisées dans différents contextes : grandes cultures, périurbain, ville de Rennes.

Les résultats sont inquiétants : sur 26 molécules trouvées dans l'air, 8 sont interdites !!!

Le prosulfocarbe et le S Métolachlore sont très présents.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/en-bretagne-on-respire-des-pesticides-interdits-jusque-dans-les-centres-villes-c907aa8e-6b37-11ed-a4bc-1fa2e638806c>

interview : <https://www.lacledesondes.fr/article/des-pesticides-des-nitrates-et-des-luttes-dans-lair>

Nous avons rendez-vous avec Air Breizh le **24 janvier 2023**

Recours collectif contre les chartes riverains

Depuis 2017, nous dénonçons les défaillances de l'État pour protéger la santé des riverains exposés aux épandages de pesticides. Nous en avons saisi le Conseil d'État qui nous a donné gain de cause à plusieurs reprises et a demandé au gouvernement de se mettre en conformité avec ses décisions.

Des nouveaux arrêtés ont donc été publiés, toujours avec des insuffisances et toujours avec des délais très longs. Le dernier arrêté en date du 25 janvier 2022 faisait l'objet de notre dernier recours et particulièrement les Chartes dites de bon voisinage. Avec 6 autres associations, nous avons attaqué les Chartes de 49 départements.

- Communiqué de presse commun avec UFC QUE CHOISIR : https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/221214-CP_chartes.pdf
- Accès à la totalité du dossier qui a été réalisé : https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/12/dp131222-chartes-engagement-contentieux_compressed.pdf

Le dossier fait apparaître les principales failles des Chartes :

- Il apparaît au bout du compte que la volonté d'adaptation des Chartes aux situations locales n'est pas concluante car toutes les Chartes se ressemblent très fortement à quelques nuances près.
- Les retombées des pesticides sur la santé sont complètement oubliées.
- L'État est défaillant, ce qui rend les évolutions assez impossibles.

4- Autres points

Soutien à la lutte contre l'implantation de BRIDOR à LIFFRE (35)

Le groupe Le Duff souhaite implanter une usine qui détruirait une zone protégée et consommerait près de 200 000 m³ d'eau. Tout cela pour produire des viennoiseries destinées à l'exportation.

Nous avons participé à 2 nouvelles manifestations organisées par le Collectif CoLERE, les 5 et 12 novembre.

Deux recours ont été déposés : l'un contre le PLUI, l'autre contre l'autorisation d'exploiter.

Face aux retards engendrés par ces recours, LE DUFF a indiqué qu'il allait suspendre son projet. Mais ce n'est pas une décision définitive.

Actualités de la lutte contre les bassines

- Magnifique film sur le marais poitevin et contre les Bassines : « **Julien, le marais et la libellule** » : à regarder
Montrant que les marais sont en train de se vider de leur biodiversité parce que les zones bocagères et d'élevage ont été remplacées par de l'agriculture intensive.
<https://www.france.tv/france-3/hauts-de-france/la-ligne-bleue/4339327-julien-le-marais-et-la-libellule.html>
- Autre lien vers Bassines Non Merci, suite à l'agression de Valentin :
<https://bassinesnonmerci.fr/index.php/bnm-tv/>
- A noter sur nos agendas : **25 MARS 2023** : GROSSE MOBILISATION NATIONALE – PRINTEMPS POITEVIN – PAS UNE BASSINE DE PLUS !

Soutien aux Faucheurs Volontaires

- **14 décembre 2022** : Communiqué de presse suite à la comparution de 12 Faucheurs et Faucheuses Volontaires Breton.ne.s «comparant.e.s volontaires» au Tribunal de Dijon : [lire ici](#)
- **17 janvier 2023** : rassemblement de soutien aux Faucheurs Volontaires à la Cour d'Appel de Rennes. C. JOUAULT devait y témoigner.

5- Échanges entre nous

- Fariborz : j'adhère à ce que vous faites. Connaissez-vous le Réseau santé environnement ? Nous sommes en relation avec le CISE. Nous demandons aux collectivités d'adhérer à la démarche « Zéro pesticides ». Nous invitons aussi les médecins d'aller vers des prescriptions un peu plus écologiques. Suggestions : nous pourrions échanger des documents et envisager d'autres formes d'échanges.

- Études sur l'air :

Quelques mesures dans les Vosges

Station de mesures permanentes en Nouvelle Aquitaine ; résultats accessibles sur le site ATMO

- Janet dans l'Hérault : question sur les maladies, quels conseils donner à des gens qui sont novices dans ce département ? Se mettre en relations avec les réseaux nationaux (Confédération paysanne, France Nature Environnement, Générations futures ...)

- Question de Annie sur le prix unique de l'eau

- Situation individuelle anxiogène de Gisèle : risque de rupture de revenus. Aucune information depuis des mois.

Même situation pour Christian, Jocelyne...

- Denis : poursuit sa radiothérapie. La prochaine réunion aura lieu chez lui à Beaufort.

- Janet (63 Auvergne) organise chaque année une fête de la nature les 27 et 28 mai 2023. Elle envisage cette année de mettre en valeur la paysannerie et l'alimentation locale. Intervention du promoteur des locavores (formation d'élus, défi de confectionner un repas uniquement à partir de produits locaux), et d'une paysanne-chercheur, des familles qui travaillent la terre et ont atteint l'autonomie alimentaire. On ne peut pas omettre de parler des pesticides dans l'agriculture : cultiver oui mais pas à n'importe quel prix. Pourquoi ne pas envisager la projection d'un film dont il a été question lors de la réunion... suivie d'une intervention en visio ?

5- Liens et articles

- Articles sur le soi-disant label Haute Valeur Environnementale (HVE) dans BASTA :
<https://basta.media/Produits-cancerogenes-autorises-controles-opaques-les-dessous-de-la-mention-haute-valeur-environnementale>
<https://basta.media/Le-gouvernement-plombe-toute-veritable-transition-ecologique-en-soutenant-massivement-le-tres-decrie-label-HVE>
- **10 décembre** : manifestation contre l'usine à saumons à PLOUISY (22)
<https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/pres-de-guingamp-1-100-opposants-mobilises-contre-le-projet-d-usine-a-saumons-7792242c-786b-11ed-b741-d6dcab5d7371>
- La France continue d'exporter des milliers de tonnes de pesticides interdits sur son sol :
<https://www.leparisien.fr/environnement/la-france-continue-d-exporter-des-milliers-de-tonnes-de-pesticides-interdits-sur-son-sol-selon-des-ong-30-11-2022-C2SAC5KLDZGATHKH4JZBNERE3E.php>
- Les coûts cachés des pesticides : [lire ici](#)

6- Prochaine réunion en présentiel :

Pas encore fixée

7-Prochaine visio-conférence :

Mardi 7 février 2023
20h